

3ème Colloque sur les digues maritimes et fluviales de protection contre les inondations

Aix-en-Provence | 20-21 mars 2019

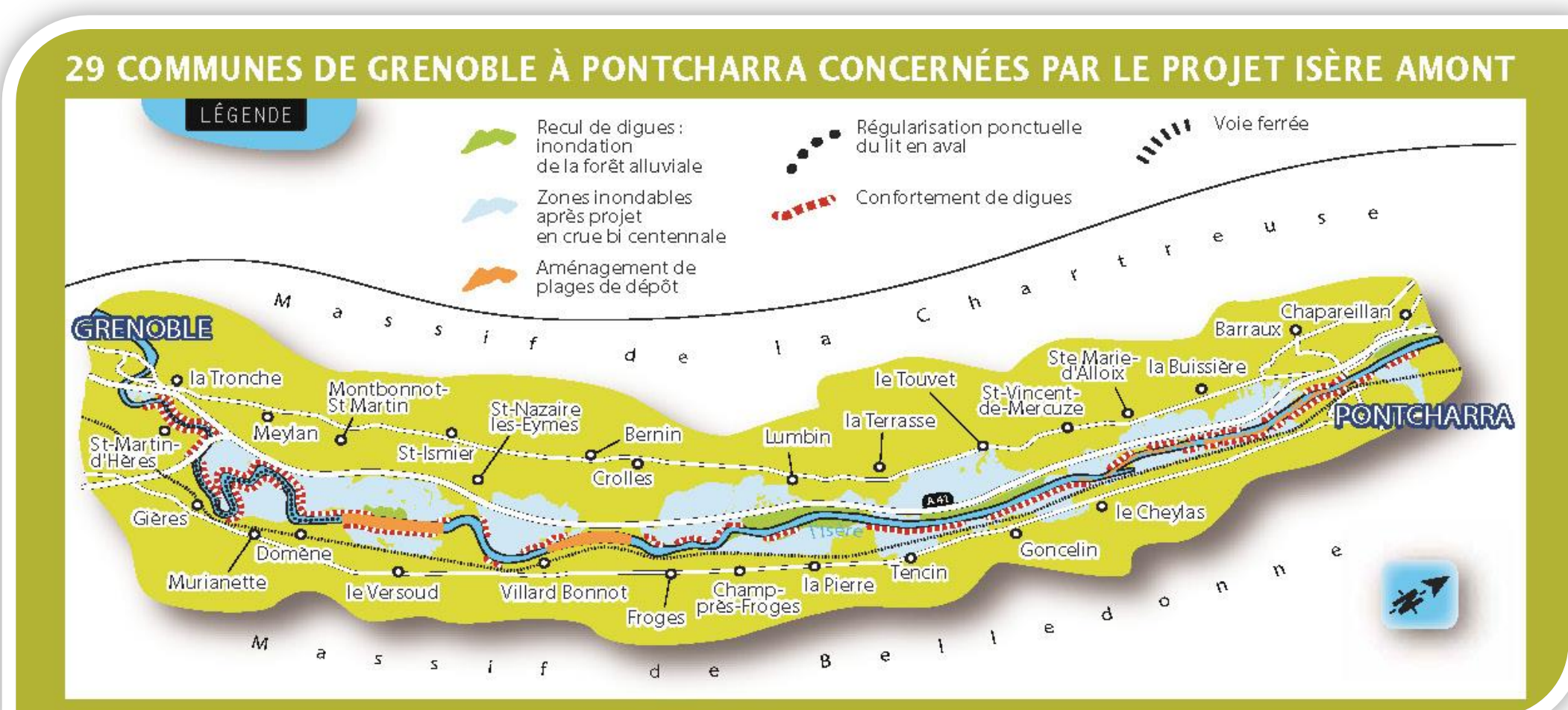


MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE



Projet « Isère Amont » - 16 Champs d'Inondation Contrôlée le long de l'Isère

Le but du projet « Isère amont », porté par le Symbhi (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère), est de prévenir les crues de l'Isère et de protéger les zones urbanisées de la vallée du Grésivaudan entre Pontcharra et Grenoble pour une crue bi-centennale, La mesure phare de ce projet est la mise en place de zones d'expansion de crue à grande échelle : tous les écoulements au-delà de la crue trentennale sont stockés dans 16 champs d'inondation contrôlée, ou « CIC ».



Les 29 communes de Grenoble à Pontcharra concernées par le Projet Isère Amont (Symbhi)

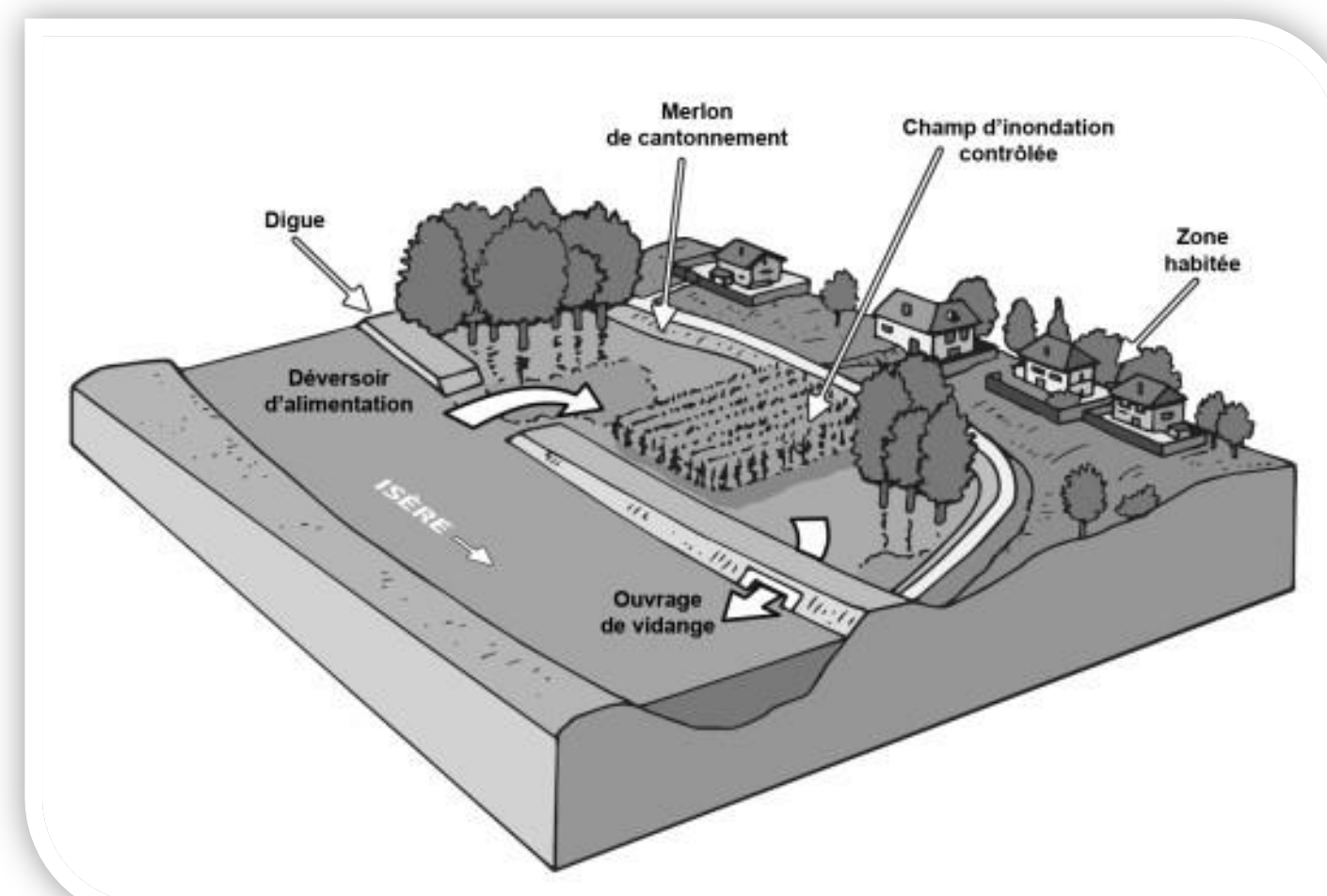


Schéma de fonctionnement d'un Champ d'Inondation Contrôlée (Symbhi)

AUTRES PROJETS DE RECHERCHE

- Gestion des matériaux sur le projet « Isère Amont » - retour d'expérience de la Tranche 1 achevée et des tranches 2 et 3 en cours

Contexte :

En 1859, une forte crue ravagea sur plus de 80 km toute la plaine située en amont de Grenoble. Cette crue avait une période de retour estimée à 200 ans. Si cette inondation se reproduisait aujourd'hui, une dizaine de communes en amont de Grenoble seraient sous les eaux.

Enjeu :

Le projet Isère amont, prévoit une série d'aménagements de l'Isère entre Pontcharra et Grenoble (29 communes et près de 300 000 habitants concernés). Il permettra à terme de protéger les zones urbanisées, dont l'agglomération de Grenoble en aval, jusqu'à une crue de période de retour de 200 ans.

Objet des recherches :

Ce projet s'affranchit du système « tout endiguement » pour s'orienter vers la mise en place de zones d'expansion de crue à grande échelle. C'est un véritable projet d'aménagement du territoire qui prend en compte les aspects environnementaux, agricoles et paysagers.

Méthodologie et moyens :

Tous les écoulements au-delà de la crue trentennale sont stockés dans 16 CIC, alimentés par des déversoirs ou des vannes-clapets. Leur vidange est assurée par les fossés et canaux de drainage agricole. Toutes les zones naturelles et agricoles de la vallée du Grésivaudan participeront au stockage.

Résultats :

Les CIC permettront d'écarter le débit de l'Isère, de 1890 m³/s à Pontcharra, à l'entrée du système en amont, à 1240 m³/s à l'aval à Grenoble. Les travaux ont démarré début 2012 pour une durée de 10 ans, et un montant global de 135 millions d'euros HT.

Partenaires

- Symbhi (maître d'ouvrage)
- Elegia (maître d'ouvrage délégué)
- EGIS (Moe – mandataire)
- Ingérop (Moe)
- Hydrétudes (Moe)
- Gen-téréo (Moe)
- CNR (AMO développement Durable)



Travaux de confortement de la digue de l'Isère (Symbhi)

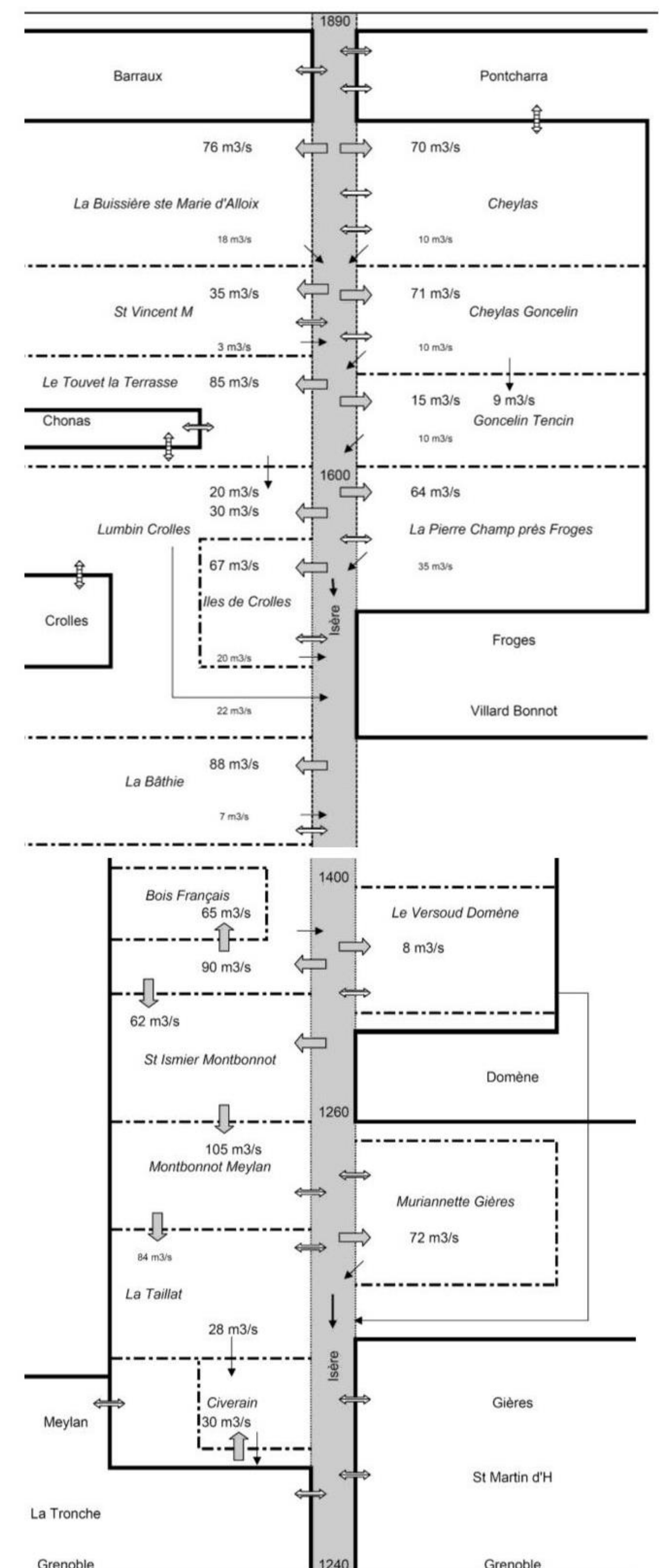


Schéma du fonctionnement hydraulique du projet Isère Amont (EGIS)



O. Manin, A. Le Peillet, C. Denizot, L. Boutonnier

